

Licence de droit à distance

Par **Manoon3**, le **18/06/2019** à **23:57**

Bonjour,

Je poste un message ici pour avoir des renseignements sur les différentes facs qui enseignent le droit à distance.

Je serai, à la rentrée de septembre étudiante en L3 de LEA mais ayant un peu changer d'avis par rapport à la suite de mon parcours professionnel, j'ai décidé de m'inscrire dans une licence de droit à distance.

J'ai donc postulé pour les facs de Paris 8, Paris 1, Grenoble, Lille et Toulouse et j'ai pour le moment reçu un avis favorable de la part de Paris 8 et de Grenoble.

Cependant, je voulais savoir un peu vos avis par rapport à l'enseignement à distance dans ces facs, comment sont transmis les cours (écrit ou vidéo?) et surtout à combien s'élève les frais d'inscriptions.

Merci d'avance.

Par ., le **19/06/2019** à **16:14**

Bonjour

Je n'ai jamais fait de licence à distance mais j'ai fortement hésité en L2 à passer en distanciel.

Du coup je peux vous renseigner. ASSAS fait tout en ligne par vidéo pour leur distanciel, pour Paris je crois que c'est l'envoi de clé USB contenant les cours qu'il faut écouter et retranscrire.

D'ailleurs attention pour être pleinement en distanciel à la Sorbonne il faut prendre le CNED en plus du CAVEJ, le CAVEJ oblige à suivre les TD en présentiel si je ne m'abuse.

Grenoble et Lilles ça doit soit être de la vidéo soit être de l'envoi de clé USB je pense.

Par **Manoon3**, le **19/06/2019** à **22:58**

D'accord merci pour la réponse!